



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET PATRIMOINE
DCAJPI_2022_0329

Défense devant le Tribunal Administratif
suite aux recours en annulation des 11
arrêtés anti rassemblement

Décision municipale prise en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté de délégation et de signature n°2022-88 de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Adjoint, du 26 septembre 2022,

Considérant que le 29 septembre 2022, la Ligue des Droits de l'Homme a intenté devant le Tribunal Administratif de Lille onze recours en annulation des 11 arrêtés anti-rassemblement en date du 29 juillet 2022 – instances 2207409 à 2207419

Considérant qu'il convient de défendre à cette action.

DECIDONS

- de défendre aux actions intentées par la Ligue des Droits de l'Homme contre la Ville devant le Tribunal Administratif de Lille, sans ministère d'avocat.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 18 novembre 2022

Envoyé en Préfecture le 24/11/2022
Publié sur le site de la Ville le 24/11/2022

Par délégation du Maire
Jean-Marie VUYLSTEKER
Adjoint aux Affaires Juridiques

